

Le paysage comme outil et résultante d'un projet d'élevage durable

R. Ambroise¹, M. Toublanc²

1 : Chargé de mission Paysage au Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ;
regis.ambroise@agriculture.gouv.fr

2 : Ecole Nationale Supérieure du Paysage ; m.toublanc@versailles.ecole-paysage.fr

Résumé

Cet article présente le paysage comme une clé d'entrée au service de la mise en place de projets d'élevage durable. En s'appuyant sur la définition du paysage donnée par la Convention européenne du paysage, il propose une méthode de travail s'appuyant sur une approche paysagère menée à l'échelle des petites régions et des exploitations pour arriver à des projets contribuant au développement durable des territoires. Les approches paysagères, fondées sur une compréhension historique et géographique de ce qui fait la spécificité des lieux, sont des outils au service de projets agronomiques valorisant au maximum les ressources naturelles locales et non les intrants issus de ressources non renouvelables souvent polluantes. Au-delà de cette entrée agronomique, l'attention portée à la qualité du paysage conduit les agriculteurs à mieux commercialiser leurs produits en insistant sur la relation entre qualité des produits et qualité des paysages. Elle les fait également reconnaître comme gestionnaires des paysages et du cadre de vie, leur ouvrant ainsi de nouveaux marchés et de nouveaux partenaires financiers.

Cette contribution¹ s'attache à présenter en quoi consiste une approche paysagère et comment elle est de nature à enrichir la construction d'un projet d'élevage durable. Elle s'adresse aux conseillers agricoles et aux éleveurs qu'ils accompagnent ainsi qu'aux paysagistes intervenant pour le monde de l'élevage. Elle a pour objectif d'aider les jeunes dans l'élaboration de leur projet d'installation ou des agriculteurs déjà installés mais engagés dans un projet de reconversion ou d'évolution de leur exploitation (mise en place d'un nouvel atelier, reconversion en agriculture biologique...). La démarche présentée vise à améliorer les systèmes d'exploitation tout en contribuant au développement durable des territoires dans lesquels ils se trouvent.

1. Contexte et enjeux

Pour comprendre les raisons qui peuvent conduire les conseillers agricoles et les éleveurs à s'intéresser aujourd'hui plus qu'hier au paysage, un rapide historique des relations qui se sont nouées ou distendues entre l'agriculture et le paysage s'impose.

1.1. Au 19^{ème} siècle, une agriculture en interaction avec le paysage

Sans remonter plus avant dans l'histoire, le 19^{ème} siècle est instructif car il fut une période de transformations importantes du monde rural en France. Pour nourrir une population toujours plus nombreuse, les agriculteurs ont développé un génie agronomique fondé sur une observation très fine des conditions naturelles de chaque petite région. Ils ont cherché simultanément à tirer parti de la nature et à s'en protéger ; pour ce faire, ils ont modelé et **organisé le territoire** par la mise en place de systèmes de production et d'aménagements adaptés : aménagements hydrauliques, installation du bocage, construction de terrasses... La jachère est supprimée grâce au développement de l'élevage, aux enclosures et à l'introduction des plantes sarclées ; les landes laissent place à la prairie qui devient une composante essentielle des paysages ruraux et de leur attrait. Cette action incessante de l'homme sur la nature a amplifié les spécificités paysagères liées à la diversité géographique et climatique.

La qualité des paysages ruraux qui en a résulté témoigne d'une **culture paysagère agricole et agronomique** (LUGINBÜHL, 1989 ; CABANEL, 2006). Celle-ci s'est exprimée de façon plus ou moins forte selon les régions et elle constitue encore une des fiertés de nombreux agriculteurs. L'évolution des paysages inspire et trouve un écho dans la peinture, la musique (les pastorales) ou dans les descriptions littéraires. Ces productions vont contribuer à forger des références esthétiques valorisant la présence de l'animal domestique dans les paysages naturels humanisés. Elles accordent une grande place à la prairie, à l'arbre, à l'eau et continuent d'influencer notre conception du beau. Ainsi, la France a hérité d'une extrême diversité paysagère, véritable richesse économique, touristique, écologique et culturelle qui constitue un atout pour les agriculteurs et notamment pour les éleveurs.

1.2. Au 20^{ème} siècle, une agriculture qui tend à s'affranchir du paysage

Au XX^{ème} siècle, et notamment dans sa seconde moitié, l'agriculture a connu des évolutions considérables. Les découvertes scientifiques initiées au XIX^{ème} siècle s'appliquent alors de façon massive : utilisation de la **chimie** (engrais et traitements phytosanitaires), de la **génétique**, du **pétrole** et de ses dérivés. Celui-ci, très bon marché et souple d'utilisation, a en grande partie rendu obsolètes les énergies animales traditionnelles (les 15 à 20% des surfaces agricoles qui étaient consacrées à l'alimentation des animaux de trait sont devenus disponibles) ainsi que les engrais organiques. Les centres de collecte et de transformation se sont concentrés contribuant à une régionalisation des productions : culture, élevage, vigne, horticulture, arboriculture... et à une spécialisation des exploitations. L'agriculture s'affranchit en partie des contraintes du territoire et de ses potentiels agronomiques.

Pour permettre cette modernisation et notamment la mécanisation, le territoire agricole et les bâtiments ont été complètement **restructurés** : remembrements, drainage, irrigation, rectification des cours d'eau, élevage hors sol.

¹Ce document s'appuie fortement sur les deux plaquettes suivantes : *Projet d'exploitation agricole et paysage*, AMBROISE et al. (2009) et *Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs*, AMBROISE et BLANCHIN (2006)

Là où, du fait des conditions naturelles (pente, climat, zones humides), il était trop coûteux d'aplanir ou d'assainir le sol pour supporter les engins, les terres agricoles, devenues non rentables, ont été abandonnées ou boisées.

Ces mutations ont conduit, selon les cas, à une banalisation ou à une fermeture du paysage.

Les agriculteurs n'ayant plus besoin de s'appuyer sur une connaissance fine de la nature environnante, la culture paysagère agronomique est entrée en dormance.

Du point de vue économique, cette évolution a été une très grande réussite ; elle a permis un développement considérable de la production agricole malgré une diminution par dix du nombre d'agriculteurs entre le début et la fin du XX^{ème} siècle. Elle est à l'origine d'une amélioration sans précédent des conditions de vie et de travail des agriculteurs auxquels elle a assuré un niveau de revenu comparable à celui des travailleurs des autres secteurs économiques.

Cependant, au cours de la décennie 1980, ce modèle de développement commence à montrer ses limites en particulier lorsque les conséquences environnementales de son application prennent une importance économique : pollution des eaux qu'il faut retraiter, érosion des sols, dégradation du cadre paysager dans les régions touristiques, problèmes sanitaires fragilisant certaines filières. Les premières réponses ont tenté de diminuer les pollutions, notamment dans les zones d'élevage intensif avec les programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole et en utilisant mieux les intrants. Mais ces programmes ne s'intéressaient pas vraiment à une réorganisation de l'espace pour limiter ces pollutions.

1.3. Les enjeux du 21^{ème} siècle et le paysage

Depuis les années 2000, la société prend conscience du caractère inéluctable du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources fossiles et de l'aggravation de la concurrence sur le foncier liée notamment à l'étalement urbain. L'élevage, concerné par ces problèmes, voit ses missions élargies. Mais le défi est immense. Il s'agit d'imaginer une agriculture capable de **produire toujours plus** pour satisfaire les besoins de l'humanité (9 milliards d'habitants d'ici 2050), **mieux** (sans problèmes écologiques ou sanitaires), **avec moins** d'intrants provenant de ressources non renouvelables, tout en **partageant l'espace** pour mieux vivre ensemble. Face à un dessein d'une telle ampleur, il convient de ne négliger aucune piste pouvant aider à penser et organiser ce que certains nomment un « nouveau pacte agriculture/société » (VIARD, 2008).

2. L'approche paysagère

Pour imaginer et construire cet avenir, la connaissance historique et géographique des spécificités naturelles et humaines de chaque territoire retrouve aujourd'hui tout son intérêt. C'est ce à quoi s'attachent les approches paysagères (TOUBLANC, 2004).

2.1. Définitions

– Paysage

La définition entérinée par le Conseil de l'Europe à travers la Convention Européenne du Paysage (Conseil de l'Europe, 2000), ratifiée par la France en 2007, désigne le paysage comme « une **partie de territoire** telle que **perçue par les populations**, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Si pour l'agriculteur, la « partie de territoire » recouvre concrètement son **espace de production** qu'il aménage et façonne selon des objectifs de rentabilité, cette même « partie de territoire » est vécue et « perçue par les populations » installées en milieu rural comme un **cadre de vie** devant répondre à l'ensemble de leurs besoins. C'est d'ailleurs également un cadre de vie pour l'agriculteur et sa famille qui en sont les premiers bénéficiaires.

– Gestion des paysages

Dans l'article 1 de cette convention, la gestion des paysages « comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de **guider** et **d'harmoniser** les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales ».

La gestion des paysages est ainsi envisagée comme un outil pour orienter l'ensemble des interventions sur un territoire selon une double finalité : renforcer leur cohérence entre elles et améliorer leur impact visuel.

– Approche paysagère

L'approche paysagère est utilisée par les paysagistes. Elle s'appuie sur un diagnostic paysager d'un territoire et conduit à un projet d'aménagement. Cette approche comprend plusieurs phases :

- À partir d'une analyse visuelle et sensorielle du territoire, les paysagistes repèrent les composantes matérielles du paysage – l'eau, le sol, le végétal, la pierre... – et leurs interrelations. Ils les traduiront ensuite sous une forme graphique afin de les « donner à voir ».

- Ils complètent cette reconnaissance de terrain par une analyse documentaire et des enquêtes auprès des acteurs du territoire. Il s'agit pour eux d'acquérir une connaissance de l'histoire des lieux, des transformations en cours, des projets envisagés, de la façon dont les paysages sont utilisés, valorisés et perçus par les différentes catégories d'acteurs.

- Partant de là, ils expriment et représentent ce qui constitue les atouts et les contraintes de ces territoires ; ils mettent en évidence les enjeux.

- Enfin, ils proposent des pistes de projet et retiennent celle qui leur semble la meilleure.

2.2. L'approche paysagère au service de l'espace de production

L'élevage est présent partout en France avec une forte activité bovine dans les zones océaniques de l'Ouest, favorables aux prairies. Il conserve également une place particulièrement importante dans les zones humides ou en montagne. Dans la plupart des cas et à la différence d'autres systèmes de production, à la prairie sont encore associées des structures arborées telles que haies basses ou hautes, pré-vergers, pré-bois ou bosquets pour abriter les troupeaux. L'élevage n'échappe pas à une réflexion sur les paysages. Il a même tout à y gagner pour asseoir tant sa fonction nourricière que sa fonction territoriale. En effet, l'approche paysagère conduit à s'intéresser aux spécificités des territoires et des systèmes de production dans un contexte où ce savoir redevient essentiel.

L'enchérissement du pétrole et des autres intrants impose de trouver des façons économes de produire, adaptées à chaque territoire et aux enjeux de notre époque. Porter attention aux paysages est un moyen d'améliorer la connaissance des milieux naturels et des potentiels agroécologiques, des savoirs et des savoir-faire légués par les générations précédentes. Elle permet donc de guider les éleveurs dans l'élaboration de projets qui valorisent mieux les ressources locales.

À l'instar d'éleveurs novateurs toujours plus nombreux qui s'intéressent au paysage, la recherche - développement renoue avec ces démarches pour mettre en œuvre des systèmes productifs, faiblement consommateurs en intrants. Fondés sur le concept d'**intensification agroécologique**, ceux-ci reposent, notamment, sur une réorganisation du territoire : taille, structuration et orientation du parcellaire, utilisation agronomique des éléments fixes du paysage, restructuration des systèmes hydrauliques, recomposition des assolements et de la présence de l'herbe... Autant d'actions qui supposent une connaissance fine du paysage.

2.3. L'approche paysagère au service de l'amélioration du cadre de vie

Espaces de production, les territoires ruraux sont aussi des lieux de vie, de loisirs et de villégiature pour une société à dominante urbaine. Cette réalité est à prendre en compte par les éleveurs dans leurs projets d'exploitation. Là encore, le paysage peut être un recours car c'est un outil de médiation très efficace pour favoriser des projets de territoire intégrant les différentes demandes sociales (CANDAU et MICHELIN, 2009) ; il peut également faciliter l'émergence de nouveaux partenariats entre les agriculteurs qui, toujours moins nombreux, ne peuvent seuls gérer tout le territoire et les autres usagers ou gestionnaires de l'espace.

Dans les années 1960-1980, on a organisé le territoire par rapport à un objectif : mettre en œuvre une agriculture industrielle. Aujourd'hui, un même effort est nécessaire pour **réorganiser l'espace** au service cette fois-ci d'une agriculture et d'un élevage contribuant au développement durable des territoires. Il va donc falloir imaginer des projets agricoles et paysagers exprimant notre capacité à mettre en valeur de façon harmonieuse tous les potentiels locaux, qu'ils soient agricoles, forestiers, énergétiques, environnementaux, paysagers...

En résumé, face à ce double enjeu – renouer avec le territoire pour mieux valoriser ses ressources et prendre en compte les attentes sociétales –, les agriculteurs trouveront dans les approches paysagères une clé de nature à les aider. Pour les éleveurs engagés dans une démarche de développement durable, le paysage est à la fois un **outil** et une **composante** du **projet** au service de l'**espace de production** et du **cadre de vie** qu'ils aménagent.

3. Méthodologie

3.1. Le paysage comme outil et comme composante du projet agricole

Les conseillers agricoles et les éleveurs ont intérêt à s'approprier la question du paysage en l'adaptant aux spécificités de l'élevage. Elle les amènera à porter un regard plus attentif sur l'organisation spatiale des territoires, sur les ressources et les qualités qu'ils recèlent. Elle les conduira à intégrer plus facilement, dans leurs réflexions agronomiques et zootechniques, les attentes des autres utilisateurs de l'espace.

Pour des projets agricoles, l'approche paysagère s'envisage à deux échelles emboîtées, celle de l'exploitation et celle de la petite région.

Lors d'une installation, d'un projet de construction ou d'une perspective de reconversion, un éleveur se pose la question du système d'exploitation qu'il va mettre en place. Il est particulièrement important, dans de telles occasions, de prendre le temps de se pencher sur le territoire de l'exploitation et, au-delà, de mieux connaître le territoire plus vaste dans lequel elle se situe ; autrement dit, faire le point sur les spécificités, les atouts, les contraintes, les évolutions prévisibles et la façon dont le paysage est perçu par tous ceux qui le fréquentent. L'importance des investissements en jeu justifie amplement de ne pas se priver des idées et des solutions qui peuvent émerger de tels diagnostics.

3.2. L'approche paysagère dans le diagnostic d'exploitation

La première particularité de cette démarche est d'attribuer une grande importance à la localisation des éléments du système d'exploitation et à leur ancrage dans le territoire : **Paysage outil**.

La seconde particularité vient de ce qu'elle s'intéresse à l'impact paysager des aménagements effectués dans le cadre du projet de l'agriculteur : **Paysage résultante**.

– L'analyse du paysage

L'analyse du paysage (FABBRI, 2009) passe par une lecture visuelle et sensorielle, lors d'une visite de terrain collective :

a) Passer d'un tour de plaine à une analyse du paysage

Le tour de plaine est l'outil classique de l'agronome et de l'éleveur pour observer l'espace de production d'une exploitation agricole (parcelles, troupeaux, bâtiments...) et en tirer des éléments de diagnostic.

Passer d'un tour de plaine à une analyse paysagère, c'est **regarder attentivement** l'ensemble des éléments de l'espace de production dans ses relations avec le territoire environnant. Ainsi, par exemple, l'observation des éléments qui bordent une parcelle (fossé de drainage, haie, bande enherbée...) ou l'analyse de l'organisation du parcellaire complète de façon très utile l'observation agronomique de chaque parcelle.

b) Utiliser la méthode des regards et des savoirs croisés

La méthode **des regards et des savoirs croisés** (DEFFONTAINES *et al.*, 2006) est une source d'enrichissement pour tous ceux qui l'utilisent. Elle s'appuie sur le constat que chacun a un « point de vue » spécifique, résultat de son histoire, de sa sensibilité et de ses savoirs. Donner l'occasion à ces regards et à ces savoirs de s'exprimer permet d'améliorer la connaissance d'un territoire, de son fonctionnement et des attentes de chacun.

La discussion sur le terrain entre les différents participants offre à ceux qui vivent et travaillent sur la ferme l'occasion de formuler leurs préoccupations, leurs centres d'intérêt. Elle aide à comprendre

leurs choix (productions et ateliers, organisation du parcellaire, pratiques annuelles...) et leurs logiques (souhaits personnels, contraintes liées au marché, à la PAC ou aux spécificités du territoire...). Elle permet, grâce notamment aux regards extérieurs, de détecter un certain nombre de contraintes et d'atouts agri-environnementaux ou territoriaux ; de comprendre comment l'exploitation se situe par rapport à ces enjeux.

Cette visite facilite le dialogue en donnant à l'éleveur l'occasion de partager avec les conseillers agricoles sa connaissance de l'exploitation et du territoire.

c) Quelques conseils pour mener une analyse du paysage

La visite de terrain rassemble au moins l'éleveur et le conseiller agricole. La présence des autres membres de la famille et de collègues enrichira le débat. Les autres techniciens spécialisés qui conseillent d'habitude l'agriculteur sont également invités à cette visite. Celle-ci est pour tous un **gain de temps** car elle permet de lever rapidement les incompréhensions.

Pour que la visite soit la plus enrichissante possible, le conseiller agricole demande à l'éleveur de préparer les photos aériennes et les cartes de l'exploitation dont il dispose. Il apporte une carte IGN au 1/25 000^{ème} de façon à pouvoir se repérer facilement et inscrire les observations, questions ou remarques des différents participants. L'appareil photographique est également un outil précieux. Les photos prises par le technicien ou par l'éleveur reflètent les « points de vue » des uns et des autres.

Avant la visite de l'exploitation, il est utile de prendre le temps de circuler autour, d'**observer son implantation** et les rapports qu'elle entretient avec la commune : en particulier les autres habitations, les constructions industrielles, les équipements touristiques ou commerciaux, les routes, les sites emblématiques, le relief, les éléments naturels tels que les forêts ou les rivières et, bien sûr, tout l'environnement agricole.

Lorsqu'un diagnostic de territoire (CIVIDINO et FABBRI, 2009) a été réalisé sur la petite région, le trajet menant à la ferme est l'occasion de le confronter aux réalités de la zone dans laquelle se situe l'exploitation. S'il n'existe pas à proprement parler de diagnostic territorial, il importe de réfléchir ensemble sur les caractéristiques économiques, sociales, urbanistiques et environnementales révélées par l'observation du paysage. En effet, outre la connaissance de l'exploitation agricole, **l'analyse paysagère informe sur les enjeux de la petite région.**

Au cours de la visite, l'agriculteur et le conseiller peuvent échanger sur les partenaires potentiels susceptibles de soutenir telle ou telle activité de l'exploitation agricole. Par exemple, un maire qui cherche à faire pâturer son terrain communal laissé en friche, un syndicat des eaux prêt à soutenir des pratiques agronomiques raisonnées sur certaines parties du territoire, une société de chasse qui veut installer des cultures cynégétiques, des écoles désireuses de trouver localement des produits biologiques pour leur cantine, un Conseil général cherchant à développer l'hébergement touristique dans les villages...

La visite de terrain et la rencontre avec les acteurs, aussi riches soient-elles, ne suffisent pas pour construire un diagnostic d'exploitation. Une recherche et une analyse documentaire viendront confirmer ou infirmer les hypothèses émises sur le terrain.

- L'analyse documentaire

La collecte et l'analyse documentaire portent à la fois sur la petite région et sur l'exploitation agricole.

À l'échelle de la petite région, il existe souvent des **chartes, plans ou atlas de paysage** réalisés par des paysagistes. Ces études offrent des synthèses illustrées sur les différentes thématiques environnementales (cartes géologiques, pédologiques, écologiques, hydrauliques...), sociales (représentations artistiques, enquêtes...) et économiques (schémas localisant les activités, les réseaux de communication...). Elles permettent de visualiser ce qui fait l'originalité de la région, elles montrent les évolutions paysagères et s'interrogent sur les transformations à venir. En outre, de nombreuses communes ont des documents d'urbanisme riches d'informations. Toute cette documentation est précieuse pour alimenter les réflexions des agriculteurs.

À l'échelle de l'exploitation agricole, il est indispensable de prendre connaissance des études réalisées par les conseillers techniques, économiques et financiers pour comprendre son

fonctionnement. Certains de ces documents apportent en outre un éclairage particulier sur le paysage de l'exploitation : carte parcellaire, extraits cadastraux, photographies aériennes des dossiers de déclaration PAC, plans de pâturage et d'assolement... Pour comprendre l'évolution du parcellaire, il convient de consulter des photographies aériennes prises par l'IGN juste après la seconde guerre mondiale. Enfin, il n'est pas rare que des agriculteurs détiennent des documents anciens et récents, photographiques et cartographiques, utiles pour connaître l'histoire de l'exploitation.

– La formulation et la représentation du diagnostic

L'ensemble des informations observées sur le terrain ou lors de l'analyse documentaire est reporté sur des cartes thématiques, analysé puis synthétisé dans un diagnostic écrit et cartographié (BONNEAUD, 2009),

a) Des documents intermédiaires

Selon la méthode dite de « **décomposition du paysage** », chaque grande thématique, l'eau, le sol, la biodiversité, la pierre, le cadre de vie... est représentée sur une carte IGN ou une photo aérienne, avec le parcellaire de l'exploitation (AMBROISE *et al.*, 2000). Chaque carte est assortie d'un cartouche de légendes adaptées à l'exploitation et à la région. Les termes indiqués dans les légendes sont définis et choisis avec l'agriculteur. De simples coupes transversales aident à comprendre l'influence du relief et l'organisation de l'ensemble du territoire. Elles sont un complément très efficace des documents cartographiques. Les photographies prises au sol donnent un aperçu des impacts visuels des aménagements. Enfin, les observations faites sur le terrain ou durant la discussion sont regroupées dans une colonne « descriptif ». Toutes ces informations conduisent à noter et à localiser quelques idées ou questions pour le diagnostic.

b) Un document de synthèse

Le diagnostic proprement dit est une synthèse de toutes les données techniques, économiques, sociales, environnementales et spatiales, reportées sur les documents intermédiaires évoqués précédemment. Ces données ont été collectées et retenues selon une finalité précise : comprendre les atouts, les problèmes, les cohérences ou incohérences de l'état actuel afin de trouver des pistes d'évolution. Dans un double souci de précision et d'efficacité, les conclusions écrites de ce diagnostic sont situées sur **un plan localisant les principaux enjeux**. Il ne s'agit pas de superposer simplement les cartes intermédiaires mais de réaliser une synthèse intégrant et articulant les différentes données.

Cet effort de représentation sera très utile lors de la discussion avec l'agriculteur et sa famille pour améliorer le diagnostic avant de le valider. En effet, **la compréhension de l'organisation spatiale** des éléments agroécologiques est essentielle pour aborder le projet technique, en particulier pour imaginer des actions sur l'espace de production. De même, connaître comment ceux qui travaillent et habitent sur ce territoire perçoivent le paysage est indispensable pour comprendre leur projet de vie et réfléchir à des actions en faveur de **la qualité du cadre de vie**.

3.3. L'approche paysagère dans le projet d'exploitation : mise en œuvre et suivi

Au diagnostic, succède ensuite la phase de projet. La réflexion sur le paysage est là encore utilisée comme un guide et un moyen pour harmoniser l'ensemble des composantes du projet.

– Le paysage, outil d'aide à la définition du projet agronomique

À partir des conclusions du diagnostic de l'exploitation, étudiée dans ses relations avec le territoire local, l'agriculteur, en phase d'installation ou de restructuration, peut envisager plusieurs hypothèses qui restent à tester du point de vue technico-économique et en termes de capacité de travail. Le conseiller agricole cartographie le nouveau parcellaire, localise les blocs de cultures selon le potentiel des sols, avec leurs assolements, indique sur le plan le planning de pâturage et les aménagements prévus... Cette spatialisation du projet permet de vérifier sa faisabilité, de détecter ses incohérences éventuelles et d'enrichir son contenu. Ainsi utilisée, l'approche paysagère conduit à améliorer les réponses techniques en les adaptant au contexte agroécologique local.

– Le paysage composante du projet d'exploitation

Quand un projet se dégage, sa représentation graphique, même sommaire, conduit à s'interroger sur les impacts paysagers, positifs ou négatifs qu'il va induire. Des points sensibles nécessitant un traitement particulier peuvent alors être détectés et intégrés dans le projet final : aménagement de chemins, des bordures de routes, ou de cours d'eau, installation de clôtures et de passages, embellissement des abords de la ferme, dégagement d'espaces pour conserver des points de vue intéressants, plantations d'arbres à des fins agri-environnementales ou paysagères. Le choix et la localisation de chacune de ces actions doivent conduire, autant que faire se peut, à résoudre en même temps plusieurs problèmes : agronomiques, environnementaux, énergétiques, paysagers, architecturaux. Par exemple, une haie implantée, composée et entretenue au regard de ces différents enjeux, réduit les problèmes d'érosion, favorise la biodiversité, améliore le réseau hydraulique, protège le bétail du vent, fournit du bois, agrmente un sentier de randonnée... Le paysage est ici considéré non pas comme une contrainte mais comme une préoccupation de nature à enrichir le projet agricole au bénéfice de tous (AMBROISE et BROCHOT, 2009).

Si le projet comporte des actions centrées sur l'accueil du public, ces aménagements peuvent nécessiter l'appui de professionnels architectes ou paysagistes pour satisfaire à la fois aux demandes du public et aux nécessités du travail sur l'exploitation (BLANCHIN *et al.*, 2010).

Une fois le projet défini et seulement alors, la recherche de financements éventuels peut commencer (AMBROISE, 2009).

– Le suivi et la mise en valeur du projet d'exploitation

S'engager dans une observation attentive et régulière de l'évolution de l'exploitation, et s'y tenir, conduisent à mieux anticiper les transformations et les enjeux à venir, donc à réagir plus vite. Pour suivre son exploitation et envisager le futur, un éleveur tient des livres d'enregistrement (comptabilité, troupeau...) qu'il analyse régulièrement, seul ou avec un conseiller. Inscrire sur une carte ou sur une photographie aérienne les modifications apportées au parcellaire et aux bâtiments est un moyen simple pour l'agriculteur d'améliorer le suivi de son exploitation. Ces documents graphiques joints aux documents technico-économiques constituent des outils de gestion indispensables.

La méthodologie présentée ci-dessus met l'accent sur la dimension territoriale des projets d'exploitation. Elle invite les conseillers agricoles à accompagner les transformations du métier d'éleveur et donc, à reconsidérer leur propre rôle : avant même de parler agronomie ou problèmes de marchés, il leur revient d'inciter les agriculteurs à visiter leur région avec ceux qui l'habitent ou la fréquentent (élus, résidents, associations de loisirs ou environnementales, industriels, commerçants...). Cette méthodologie leur propose d'utiliser des outils finalement assez simples : les visites et discussions de groupe, l'analyse des cartes ou photographies aériennes, anciennes et nouvelles, les reportages photos réalisés par les agriculteurs, les interviews d'acteurs ; autant d'outils favorisant le débat et la construction de nouvelles perspectives qui enrichiront les projets des agriculteurs. Ce genre de démarche trouve sa place lors de sessions de formation à l'installation, à la construction de bâtiments ou lors de stages sur la contribution de l'agriculture au développement durable des territoires.

4. Projets d'éleveurs, projets d'élevage

De l'ensemble des projets qui ont pu être mis en œuvre à partir d'une approche paysagère, quelques orientations générales se dégagent de la diversité des situations recensées.

4.1. Combiner efficacité économique, environnement et paysage

Les systèmes fourragers et les pratiques agricoles mis en œuvre par les éleveurs étudiés peuvent avoir un impact positif sur les paysages tout en diminuant les coûts de production et les causes de pollution par une **meilleure utilisation des ressources naturelles renouvelables**.

- La prairie est un élément dominant du paysage. La valorisation de l'herbe par le pâturage conduit à diminuer la pollution et les coûts de production du lait et de la viande.

- Le pâturage valorise les espaces fragiles difficiles à cultiver et maintient des paysages ouverts.

- Le pâturage conduit à une réorganisation de l'espace et à la réimplantation de haies ou d'arbres champêtres pour protéger les animaux. Bien localisé, bien choisi et bien entretenu en fonction des enjeux locaux, l'arbre retrouve ses fonctions agroécologiques et paysagères (LABANT, 2010).

- Le maintien de prairies permanentes ou de prairies temporaires à flore diversifiée, la présence de bandes enherbées menées de façon à favoriser les auxiliaires des cultures, la présence de cultures intermédiaires pour couvrir les sols en hiver permettent d'économiser les intrants et d'enrichir la biodiversité et les paysages.

- La présence des troupeaux en plein air améliore leur confort et donne vie et couleurs aux paysages.

Ces choix de systèmes de production sont raisonnés en fonction des atouts et contraintes de chaque territoire. Ils contribuent à ouvrir les paysages et à leur donner un aspect à la fois naturel, du fait de la présence visuelle de l'herbe, des arbres, des animaux, et un aspect humanisé par les aménagements réalisés (clôtures, abreuvoirs, corrals...). Ils permettent de combiner efficacité économique, efficacité du travail, prise en compte de l'environnement et attention au paysage.

4.2. Des paysages de qualité pour mieux vendre ses produits

Les paysages de qualité participent à l'image des produits et à leur valorisation au sein des différentes filières de commercialisation (lait de consommation, produits laitiers frais, beurre, viande). Cette relation entre le paysage et le produit est souvent mise en avant pour les productions sous signe de qualité (label rouge, AB) ou utilisant une démarcation géographique. De plus en plus, les cahiers des charges de ces produits ont pour objectif de lier explicitement le produit à son terroir par des pratiques identifiées (choix de race, autonomie alimentaire, utilisation de l'herbe, obligation de sortie des animaux...). Cette relation au **terroir, dont le paysage constitue le visage**, est utilisée également comme argument dans les démarches de circuit court et de vente directe (MICHELIN, 2008).

Tous les systèmes de commercialisation et les documents promotionnels s'appuient sur le **lien plus ou moins conscient** que fait le consommateur **entre la qualité des produits et la qualité des paysages**. La relation entre le discours, l'image et la réalité observée sur le terrain n'est pourtant pas toujours évidente. Elle mérite donc d'être travaillée pour que le consommateur découvre bien une véritable concordance entre la qualité des produits et des paysages.

Les générations précédentes ont contribué à façonner des paysages reconnus pour leur qualité puisqu'on utilise encore ces images pour la promotion des produits. Pourtant, les systèmes de production actuels n'ont que peu à voir avec ceux du XIX^{ème} siècle. Les paysagistes peuvent aider le monde de l'élevage à faire découvrir d'une façon qui ne soit ni nostalgique ni mensongère, **les produits et les paysages contemporains contribuant au développement durable** en utilisant des moyens tels que l'image, la photographie, le dessin, les films ou plus simplement grâce à des visites.

4.3. Des territoires harmonieux pour favoriser l'accueil et de nouveaux partenariats

Des paysages harmonieux facilitent la commercialisation des produits agricoles. Ils contribuent aussi à un **cadre de vie de qualité** pour l'éleveur et sa famille pouvant être également valorisé comme lieu de détente ou de loisirs. Par leurs actions, les agriculteurs donnent ou redonnent une valeur paysagère à leurs territoires, riches d'une faune et d'une flore diversifiées. Ils contribuent à attirer une population permanente ou touristique à la recherche d'un paysage harmonieux. La reconnaissance du rôle des éleveurs en tant que créateurs et gestionnaires de l'espace – et non pas seulement comme producteurs de lait, de fromage ou de viande – s'exprime économiquement soit par une rémunération directe de ce service, soit de façon indirecte.

De façon directe, **des éleveurs peuvent valoriser la qualité du paysage et du cadre de vie** en se diversifiant vers des activités d'accueil (gîtes, auberges, guides). Cela peut concerner aussi les services d'entretien du territoire grâce à leurs engins pour le déneigement, le débardage ou la récupération du bois pour des installations de chaudières collectives.

De façon indirecte, **les éleveurs bénéficient des mesures contractuelles** mises en œuvre aujourd'hui par l'Europe, l'État ou les collectivités territoriales, les agences de l'eau, les associations, reconnaissant ainsi les services qu'ils rendent dans la gestion, voire la création de paysages de qualité.

Enfin, la mise en valeur de leur patrimoine permet souvent **d'augmenter la valeur de leur patrimoine foncier et bâti.**

Conclusion

La maîtrise des outils proposés (visite de terrain, observation, enquête, cartographie...) ne demande pas une qualification particulière. En revanche, l'apprentissage de cette démarche nécessite que les conseillers agricoles, les conseillers fonciers, les conseillers de gestion, les spécialistes de l'environnement et du paysage puissent dégager du temps pour **se former ensemble** avec des agriculteurs volontaires engagés dans des projets concrets. Trop souvent, chacun reste un spécialiste dans son domaine alors qu'il est demandé à l'agriculture et aux agriculteurs d'être « multifonctionnels ». Les organismes de développement agricole ont tout à gagner à promouvoir ces démarches paysagères qui facilitent le décloisonnement entre les différents spécialistes.

Le temps nécessaire à de telles formations est un investissement rentable à court terme. Une fois acquise, cette compétence donne à chacun une plus grande autonomie. Par ailleurs, la connaissance de ce que les autres peuvent apporter incite à mieux collaborer. Il en résultera des conseils plus pertinents pour les agriculteurs qui doivent à la fois « plus et mieux produire » et se faire reconnaître comme des **acteurs à part entière dans les projets de développement durable des territoires.**

Références bibliographiques

- AMBROISE R. (2009) : *Cadre juridique, outils et compétences pour le paysage en agriculture*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- AMBROISE R., BLANCHIN J.-Y. (2006) : *Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs*, Institut de l'Élevage, 40 p.
- AMBROISE R., BROCHOT A. (2009) : *Qualité des paysages, des produits et du cadre de vie*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- AMBROISE R., BONNEAUD F., BRUNET-VINCK V. (2000) : *Agriculteurs et Paysage, dix exemples de projets de paysage en agriculture*, Educagri éditions.
- AMBROISE R., BONNEAUD F., TOUBLANC M. (2009) : *Projet d'exploitation agricole et paysage*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- BLANCHIN J.-Y., JANIN P.R., CIVIDINO H. (2010) : *Bâtiments d'élevage et paysage*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- BONNEAUD F. (2009) : *Représentation et interprétation du paysage, outils pour observer, analyser, valoriser*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- CABANEL J. (2006) : *Pays et Paysages de France*, éditions du Rouergue.
- CANAU J., MICHELIN Y. (2009) : *Paysage outil de médiation*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- CIVIDINO H., FABBRI L. (2009) : *Paysage, urbanisation et projet agricole*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- Conseil de l'Europe (2000) : Convention européenne du paysage, <http://www.coe.int/Conventioneuropennedupaysage>
- DEFFONTAINES J.-P. et B., MICHAUD D., RITTER J. (2006) : *Petit guide de l'observation du paysage*, Quae, 32 p.
- FABBRI L. (2009) : *La visite de terrain, le paysage comme lieu d'expériences*, réseau APPORT ; www.agriculture-et-paysage.fr
- LABANT P. (2010) : *Réaliser un projet agroforestier au service de la production, de la protection de l'environnement et de l'amélioration du paysage*, AFAHC.
- LUGINBÜHL Y. (1989) : *Paysages. Textes et représentations, du siècle des lumières à nos jours*, La Manufacture, 267 p.
- MICHELIN Y. (2008) : "L'approche sémiotique au service de la mise en évidence du lien produit agricole – paysage : l'exemple de l'AOC Saint-Nectaire", *Les nouveaux Actes Sémiotiques, Actes Paysages & valeurs : de la représentation à la simulation* (2005) ; <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2413>
- TOUBLANC M. (2004) : *Paysages en Herbe, le paysage et la formation à l'agriculture durable*, Educagri éditions.
- VIARD J. (2008) : *Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable*, éd. L'Aube.